



LEGENDE

- Limite parcellaire non-contradictoire
Adaptation de la limite cadastrale
- 3.14 Cote altimétrique
- Limite de lot

Les surfaces et les cotes sont indicatives, elles ne seront définitives qu'au terme de la procédure de bornage menée par le géomètre expert.

Rattachement effectué en GPS RTK. Des disparités peuvent exister par rapport aux repères locaux.

